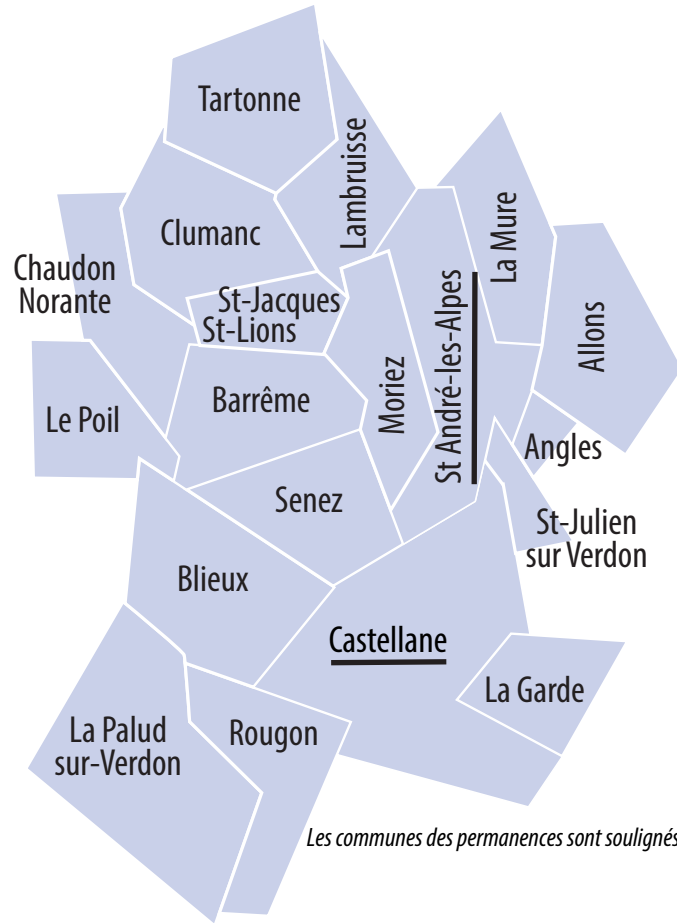


## Périmètre de l'OPAH



# Des aides financières pour améliorer votre logement



**Vous avez des projets de travaux**

**Vous habitez sur**

Le centre Bourg de Castellane  
ET  
sur les communes de l'ex Communauté de  
Communes du Moyen Verdon

### COPROPRIÉTÉS

Création - Immatriculation  
Amélioration  
Mise aux normes  
Travaux de réfection

### AUTONOMIE

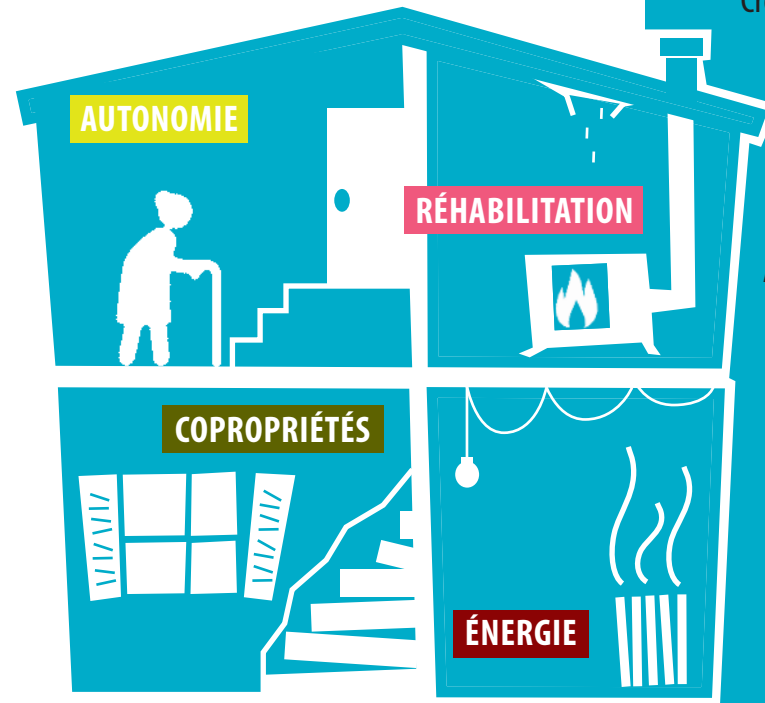
Adaptation du logement  
Maintien à domicile des  
personnes âgées

### ÉNERGIE

Plus de confort  
Moins de dépenses

### RÉHABILITATION

Rénovation complète  
des logements



Reçu sur papier écologique certifié PEFC  
 Révision: rochemour.fr



**LOGIAH**

4 montée des Adrechs - 04100 Manosque  
Tél. : 04 92 71 02 58

Toutes les infos et actualités de l'opération sur le site internet :

[www.logiah.com](http://www.logiah.com)



**Conseiller - Accompagner - Subventionner**

## Quoi ?

Des aides, allant de 10% à 80% du montant des travaux selon le statut d'occupation et la nature des travaux.

### Des aides majorées pour :

- Des projets à l'échelle de l'immeuble
- Des améliorations énergétiques plus importantes.

## Comment ?

### LES ÉTAPES DU DOSSIER :

#### 1/Prise de contact avec Logiah 04

- Dans le cadre des permanences
- Par téléphone ou par mail

#### 2/Visite logement

- Un première visite-conseil pour orienter la procédure et vérifier l'éligibilité technique du dossier.

#### 3/Entretien

Une étude de faisabilité sera réalisée. Financements possibles.

#### 4/Montage dossier

Votre interlocuteur vous aidera dans vos démarches administratives et financières.

#### 5/Suivi et visite après travaux

Vérification et validation des travaux pour débloquer les paiements.

## Qui ?

- La ville de Castellane
- Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
- La CAF
- La communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV)
- L'ANAH
- Le conseil Départemental

## Pour qui ?

Les propriétaires privés, occupants ou bailleurs.

## ATTENTION !

Ne jamais commencer les travaux

AVANT NOTRE ACCORD

## Où ?

Le centre ancien et le territoire de l'ex Communauté de Communes du Moyen Verdon  
(Voir carte en dernière page)



## Calendrier des permanences Informations

### Permanences :

**Castellane : Tous les troisièmes mercredi du mois.**

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon  
126 Avenue Frédéric Mistral - 04120 Castellane

**Saint André les Alpes: Tous les troisièmes jeudi du mois.**

Mairie  
Place Charles Bron - 04170 Saint André les Alpes

### Permanences téléphoniques :

Tous les jours de 9h30 à 18h du lundi au jeudi.

Port. : 06 37 07 28 10

Le mardi et le jeudi de 9h à 12h

Tél. : 04 92 71 02 58

Email : siege@logiah.com

